

REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI RAPIDE DE SEGRE

Article 1 : présentation

Le Club d'Échecs de Segré organise le samedi 21 décembre 2019, salle du club de l'amitié, 12 rue Charles Guilleux à Segré 3 tournois à cadence 15 minutes avec un incrément de 5 secondes par coup.

- Tournoi A homologué Fide ouvert à tous.
- Tournoi B réservé aux jeunes (jusqu'à Benjamin) ayant moins de -1350.
- Tournoi féminin ouvert aux licenciées et non licenciées.

Ces tournois sont ouverts à tout joueur respectant les conditions suivantes :

- être licencié A ou B pour le tournoi A et B,
- s'engager à respecter ce règlement et la charte du joueur d'Échecs,
- accepter le droit à l'image pour sites web, articles de journaux, documents liés au tournoi.

Article 2 : Règles

Les règles du jeu sont celles de la FIDE.

Appariements au système suisse standard assistés par ordinateur (programme PAPI).

classements : le départage entre les ex æquo est effectué par le Buchholz tronqué, nombre de victoires.

Les demandes de Bye ne sont pas autorisées.

Article 3 : horaires

Pointage : 9h00 à 9h30. Clôture des inscriptions : 9h30,
ronde 1 : 10.00 h ; ronde 2 : 11h00 ronde 3 : 12h00 ,
ronde 4 : 14.00 h ; ronde 5 : 15h00 ronde 6 : 16h00 ronde 7 : 17h00
Remise des prix 17H30.

Article 4 : Droits d'inscriptions

Adultes 10.00 euros ; jeunes 6.00 euros. (15.00/10.00 euros après le 14/12)

Article 5 : Récompenses

Les prix ne sont pas cumulables.

Tout joueur absent à la cérémonie renonce ipso-facto à son prix.

Tournoi A : 1^{er} prix : 150.00 euros, 100.00 et 50.00 euros.

Tournoi B : 1^{er} prix : coupes aux 3ers ; médailles et récompenses pour tous.

Tournoi F : 1^{er} prix : 100.00 euros, 75.00 et 50.00 euros sous forme de bons d'achat.

Fait à Segré le 21/10/2019



4, rue de la Roirie
49500 Segré tél. 06 73 15 07 97
<https://www.echecs-segre.fr>
echecs-segre@orange.fr